

**Présidence**

MADAME LE MAIRE  
MAIRIE DE JOURNANS  
79 RUE DU MOULIN  
01250 JOURNANS

**Dossier suivi par**

Florence BRON

Tél. 04.74.45.47.04

[florence.bron@ain.chambagri.fr](mailto:florence.bron@ain.chambagri.fr)

Bourg-en-Bresse, le 10 février 2025

Nos réf. I:\1-  
Bureautique\07\_Territoire\_Dvlpt\_local  
\0702\_Urbanisme\01\070204\_Procédur  
es\_urba\Documents\_urba\PLU\JOUR  
NANS\Modif\_Rev°\M2\_2025\CP\_Avis\_  
modif.JOURNANS-n°2-2025.doc

Objet : Modification n°2 du PLU  
- AVIS -

**Chambre d'Agriculture de l'Ain**

4 avenue du Champ de foire

BP 84

01003 Bourg en Bresse

Tél : 04 74 45 47 43

Madame le Maire,

Par courrier réceptionné dans nos services le 20 janvier 2025, conformément à l'article L.153-40 du Code de l'urbanisme, vous sollicitez notre avis sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de JOURNANS, suite à votre arrêté du 30 septembre 2024. Nous vous en remercions.

Au titre des personnes publiques associées à cette modification, nous vous informons que nous formulons un **avis favorable** sur ce dossier. Toutefois, il nous semblerait plus opportun de réaliser une procédure de révision générale permettant notamment la prise en compte des nombreuses évolutions réglementaires intervenues depuis 2005.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

**Le Président**



**Michel JOUX**